

Avis de constitution

SOCIETE « ARIEL IMMOBILIER PLUS ACM » en abrégé « AIP »

Siège Abidjan - Cocody Riviera Palmeraie, Rosier

Programme 4 villa 10, Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARIEL IMMOBILIER PLUS ACM »

en abrégé « AIP »

Objet : Bâtiment et Travaux Publics - Prestations Immobilières - Aménagement et Lotissement - Achat et Ventes de Terrains - Gestions Immobilière - Conseils en Immobilier - Prestations de services - Commerce de Matériels et Matériaux de Constructions. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody Riviera Palmeraie, Rosier

Programme 4 villa 10, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GUESSAN NICAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13166 du 18/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78028/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

